

Image not found or type unknown



Saisie d huissier chez hebergent

Par **evasand**, le **11/10/2009** à **19:17**

Bonjour,
Mes parents ébergent gratuitement pour l'aider un ami expulsé car son logement est insalubre. Il vient de recevoir une lettre pour une saisie par huissier à l'adresse de mes parents. Le problème, rien ne lui appartient à part une télé, alors que peut saisir l'huissier et est-ce que mes parents peuvent être saisis de leurs biens alors qu'ils rendent service...